

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École du Mistral

254 avenue Ross • Mont-Joli, G5H 3M4 • 418-775-7206 • Télécopie : 418-775-1215

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Mistral, tenue le lundi 4 mai, à 19 h, à la bibliothèque.

CE-M
25-26/82

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

<u>LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PARENTS :</u>	
Présences Madame Christine Dubé Madame Jinny Brousseau Madame Catherine Denis Madame Louise Langelier Madame Caroline D'Astous	Absences Madame Isabel Bastille Madame Geneviève Pigeon
<u>LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT :</u>	
Madame Caroline Dubé Madame France Cormier Monsieur Berthier Francoeur Monsieur Alexandre Lavoie	
<u>LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :</u>	
	Madame Annie Sirois
<u>LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN :</u>	
	Madame Karine Lévesque
<u>LES REPRÉSENTANTES DES ÉLÈVES :</u>	
Monsieur Alexis Deschênes	Madame Éloïse Cavanagh
<u>LES REPRÉSENTANTES DE LA COMMUNAUTÉ :</u>	
Monsieur Francis Thibeault	Madame Karine Tanguay Madame Cyndie Arsenault Madame Mélissa Villeneuve
<u>LE REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION :</u>	
Monsieur Sébastien Rioux Monsieur Jean-François Hudon	

CE-M
25-26/83

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par Mme Christine Dubé.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Thibeault, appuyée par M. Lavoie.

CE-M
25-26/84

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposition de modification au point 16 – Information de la Direction. Afin de clarifier le propos, retirer la mention «un projet qui desservira».

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Cormier, appuyée par Mme Brousseau.

CE-M
25-26/85

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Rioux informe le CÉ que les suivis au procès-verbal seront réalisés au fil de la rencontre en respectant les points à l'ordre du jour.

CE-M
25-26/86

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (POUR LE PUBLIC)

Aucune question du public.

CE-M
25-26/87

6. PAROLES AUX ÉLÈVES DU GOUVERNEMENT ÉTUDIANT

M. Deschênes résume les activités récentes. Il souligne le succès de la consultation des élèves. D'autres activités sont prévues au courant des prochaines semaines.

CE-M
25-26/88

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Présentation de la fiche 7 – Les règles de conduite et les mesures de sécurité par M. Rioux.

M. Rioux rappelle que le CÉ est formé en continu en cohérence avec les sujets traités à l'ordre du jour.

CE-M
25-26/89

8. CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Présentation des résultats de la consultation auprès des élèves par M. Rioux en collaboration avec M. Deschênes.

La consultation a été réalisée le 14 avril 2026, sur l'heure du dîner, par le gouvernement étudiant au rez-de-chaussée. La participation atteint un taux de près de 20 % de l'ensemble des élèves, majoritairement des élèves du premier cycle, ce qui représente un succès de participation.

Les résultats permettent d'observer que ce qui motive le parcours scolaire est principalement la passion des jeunes et l'envie d'être avec leurs amis, ce qui apparaît des motivations saines.

9. ORIENTATIONS 2026-2027 – TRANSPORT SCOLAIRE ET SURVEILLANCE DU MIDI

M. Rioux résume les orientations 2026-2027 relatives au transport scolaire et la surveillance du midi.

Des démarches ont été réalisées afin de limiter l'augmentation des coûts pour la clientèle du Mistral, tout particulièrement dans le contexte de faible indice socioéconomique du milieu.

L'adoption des orientations 2026-2027 relative au transport scolaire et à la surveillance du midi et plus spécifiquement le coût de surveillance du midi à 100 \$ par élève est proposée par M. Lavoie, appuyée par M. Deschênes.

10. SUIVI PROJET ÉDUCATIF

M. Rioux présente les faits saillants de l'avancement du plan d'action relatif au projet éducatif.

Un important travail collaboratif est en place pour assurer une cohérence entre les méthodes d'enseignement tout au long du parcours scolaire des élèves, notamment au niveau des mathématiques.

Le succès du projet pédagogique particulier (PPP) et ses retombées, notamment le partenariat avec « Le Club des Petits-Déjeuners » est mis de l'avant.

11. PLAN DE LUTTE CVI

Les ajustements au plan de lutte CVI sont présentés par M. Rioux.

Il est proposé de corriger le terme « SECTO » par « SEXTO » (coquille) pour la version 2025-2026 et d'ajouter un lexique des acronymes lors de la mise à jour du plan de lutte CVI 2026-2027.

L'adoption du plan de lutte CVI est proposée par M. Deschênes, appuyée par Mme Cormier.

12. CODE DE VIE 2026-2027

Le code de vie est présenté par M. Rioux.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre scolaire est discutée, notamment en lien avec l'évaluation des travaux pouvant être réalisée avec l'IA et la notion de plagiat. Il est retenu que cet élément n'a pas à être intégré au code de vie et qu'il est souhaité que les élèves soient informés des bonnes pratiques d'utilisation de cette technologie.

L'adoption du code de vie 2026-2027 est proposée par M. Deschênes, appuyée par Mme Brousseau.

13. SUIVI BUDGÉTAIRE

M. Rioux présente les faits saillants du suivi budgétaire.

Des coupures budgétaires sont attendues pour l'année 2026-2027. Afin d'atténuer les impacts de ces dernières, certaines dépenses seront restreintes, tout en veillant à ne pas impacter les services aux élèves.

14. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR LES CONCENTRATIONS

M. Hudon présente les ajustements des frais chargés aux parents pour la concentration hockey. Ces modifications sont justifiées par l'application des frais devant être chargés aux parents en lien avec la coordination des concentrations par les enseignants. Des ajustements sont à venir pour les concentrations musique et football également.

L'adoption de l'ajustement des frais chargés aux parents pour la concentration hockey pour l'année 2026-2027 (joueur régulier : 4 400\$ et joueur d'entraînement 1 300\$) est proposée par M. Deschênes, appuyée par Mme Caroline Dubé.

15. TARIFS LOCATION SALLE DE SPECTACLE

M. Hudon présente une proposition de frais de location de la salle de spectacle.

La possibilité pour une organisation souhaitant louer la salle de spectacle de choisir un prestataire de son choix est discutée. M. Hudon fera un suivi sur l'historique contractuel.

Le CÉ est consulté sur les modalités de facturation et d'annulation de la salle de spectacle. Il est proposé que les éléments fixes soient facturés avant l'événement (ex. : location de la salle, frais Mégascène) et que les éléments variables (ex. : conciergerie et sécurité) soient facturés après l'événement.

L'adoption des tarifs de location de la salle de spectacle est proposée par M. Deschênes, appuyée par Mme Langelier.

16. ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS ET DE LA LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL (LIP, ART. 77.1)

M. Rioux explique l'importance des principes d'encadrement du coût des documents et de la liste de matériel d'usage personnel, tout particulièrement dans le contexte socioéconomique du milieu.

L'adoption des principes d'encadrement du coût des documents et de la liste de matériel d'usage personnel est proposée par M. Deschênes, appuyée par Mme Caroline Dubé.

17. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR (LIP, ART. 87)

L'adoption des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur est proposée par Mme Cormier, appuyée par M. Lavoie.

18. DONS, SUBVENTION — LEVÉES DE FONDS – APPROBATION

M. Hudon informe le CÉ que la fondation du Mistral a été récipiendaire d'un don d'une valeur de 5 000\$ de la Fondation PepsiCo Canada, grâce à l'implication de M. Alex Michaud, un ancien élève du Mistral de la concentration football.

19. INFORMATION

DE LA PRÉSIDENTENCE

Aucun élément

DE LA DIRECTION

Une motion de félicitations est adoptée à l'unanimité pour M. Vincent Chénard pour souligner ses 1000 matchs et ses 600 victoires à la tête de la concentration hockey du Mistral.

M. Rioux souligne le bel accomplissement des enseignantes et enseignants de français qui ont réussi à implanter l'utilisation des ordinateurs lors de l'épreuve ministérielle et sa préparation.

Une motion de félicitations au personnel de l'école pour l'ensemble des réussites et des événements récents, notamment le spectacle du personnel, les prestations des concentrations musique à Toronto et le spectacle de théâtre est adoptée à l'unanimité.

M. Rioux est fier de l'engagement du personnel qui fait rayonner le Mistral et qui contribue à en faire un milieu de vie où les employés et les jeunes s'épanouissent.

DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Les succès des spectacles du personnel et de théâtre sont soulignés ainsi les prestations des concentrations musique à Toronto.

DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Christine Dubé résume les discussions récentes du comité de parents, en lien notamment avec les orientations 2026-2027 relatives au transport scolaire.

DE LA TRÉSORERIE

Aucun élément

APM (Agence de presse du Mistral)

M. Lavoie rapporte la belle participation de l'APM à la fête des Générations, ce qui a permis aux jeunes de l'APM de recevoir en entrevue des influenceurs et de vivre une expérience fort stimulante et enrichissante.

20. CORRESPONDANCE

Aucun élément

21. DIVERS

Le CÉ propose que le souper de fin d'année se déroule à la cafétéria, avec service de traiteur local (Petit Métis) lors de la rencontre prévue le 8 juin prochain.

22. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre est prévue lundi, le 8 juin à 17 h 30 à la cafétéria.

23. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Les participants sont satisfaits de la rencontre.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par M. Lavoie, appuyée par M. Deschênes à 21 h 49.